MANUEL D'UTILISATION

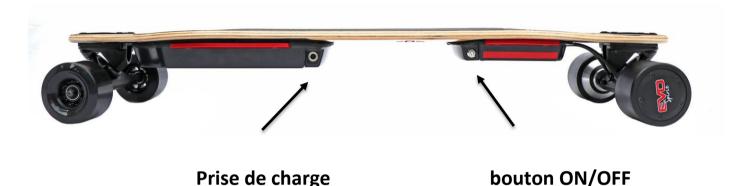


Conseils de maintenance et d'entretien de votre skate à voir sur notre site internet : www.evo-spirit.com

Prise en main de votre Skate Switcher HP et Curve V4

Votre skate Switcher HP ou Curve V4 est livré monté, vous n'avez rien à assembler pour qu'il fonctionne. Nous vous conseillons à réception de le brancher sur une prise 220v, jusqu'à ce que le témoin lumineux du chargeur soit de couleur vert.

Prise en Main et détails de votre skateboard et de la télécommande :



Votre télécommande et votre skateboard sont dès à présent connectés entre eux, en cas de nouvelle télécommande il sera nécessaire d'appairer la télécommande.

• Appairage :

- Skateboard allumé, appuyez et maintenez 10 secondes sur le bouton de mis en marche.
- Allumez votre télécommande en maintenant le bouton prévu à cet effet pendant 3 secondes :
- Appuyez ensuite sur les deux boutons situés sous l'afficheur LCD de la télécommande :

Les différentes fonctions de votre télécommande :

• Activer la marche arrière :

Appuyez deux coups brefs sur le bouton « on » , pour revenir en fonction normal, réitérez cette manipulation.

- Réglage des différents modes de vitesse et de la puissance du freinage :
 Appuyez sur le bouton « Mode » pour débrider la vitesse et la puissance de votre skateboard en fonction de votre niveau :
 - « Lo » pour débutant
 - « Mi » pour intermédiaire
 - « Hi » pour un niveau confirmé
 - « Pro » pour les plus aguerris

Appuyez sur le bouton « mode » tout en maintenant la fonction freinage de votre télécommande pour régler la puissance du freinage.

- « B-Lo » pour un freinage souple
- « B-Mi » pour un freinage doux
- « B-Hi » pour un freinage fort
- « B-Pro » pour les plus aguerris
- Mode régulateur de vitesse :

Appuyez sur le bouton « on » quand vous êtes à la vitesse désirée afin de maintenir cette vitesse pendant votre pratique. Toutes actions sur l'accélération ou le freinage désactiveront cette option.

Télécommande Bluetooth avec écran LCD



* LO (Lent) / MI (Moyen) / HI (Rapide) / PRO (très rapide)

boutons en même temps.

Prise chargeur ** B-LO (Frein faible) / B-MI (Frein Modéré) / B-HI (Frein fort) / B-PRO (Frein très fort)



ENTRETIEN DE VOTRE SKATEBOARD:

Tension des courroies (uniquement pour le Switcher) :

Il est nécessaire de **retendre régulièrement votre courroie** pour éviter qu'elle ne « saute » et s'abime.

Si lorsque vous freinez ou accélérez fortement, vous entendez « clac, clac », cela signifie que les dents de la courroie « sautent » sur le pignon moteur.

Il est impératif de retendre la courroie, pour éviter qu'elle ne s'endommage.

La procédure pour retendre les courroies est expliquée sur le site <u>www.evo-spirit.com</u>

• Remplacement des courroies (uniquement pour le Switcher) :

Le Switcher HP est équipé de 2 courroies de transmission, qui ont besoin **d'être changées régulièrement.**

L'usure des courroies dépend de plusieurs paramètres : le poids du rider, le type de terrain et le type de conduite de l'utilisateur.

Par principe de précaution, nous conseillons de changer les courroies au bout de 100h d'utilisation.

La casse d'une courroie peut **entrainer le blocage de la roue, provoquant la chute de l'utilisateur.**

Vous pouvez vous procurer des courroies de remplacement directement sur le site web www.evo-spirit.com.

La procédure pour changer les courroies est expliquée sur <u>www.evo-spirit.com</u>

• Entretien et maintenance :

Vérifiez et resserrez régulièrement les vis afin d'éviter qu'avec les vibrations ces dernières se dévissent ce qui pourrait générer une chute.

Nettoyez régulièrement le skate avec un chiffon propre et huilez les roulements à billes.

PRINCIPES CONCERNANT LA BATTERIE.

Chargez complètement la batterie avant la première utilisation (vous pouvez cependant tester votre skate 5min avant).

Évitez de décharger complètement votre batterie à chaque utilisation

(contrairement aux idées reçues qui étaient vraies sur les premières générations de batterie lithium).

Après chaque utilisation d'au moins 15 minutes, chargez votre batterie.

En cas de stockage prolongé, chargez complètement la batterie, rechargez-la tous les 2 mois (idéalement, utiliser votre skate au minimum tous les 2 mois et stocker la batterie à environ 80% de sa capacité). Stockez le skate dans une pièce avec une température comprise entre 10°C et 25°C, non humide (ne pas stocker dans le garage au froid et déchargé, cela pourrait endommager votre batterie durant l'hiver et réduire considérablement l'autonomie). La batterie ne doit pas être percée et ne doit pas être exposée à une température de plus de 35°C ou de moins de 0°C. En cas de détérioration, remplacer immédiatement la batterie.

• Charge:

Nous vous invitons à la recharger dès que possible, même après 10 minutes d'utilisation. Le bon réflexe est de brancher le chargeur à chaque fin d'utilisation. La prise de charge se situe sur le bloc batterie, insérez délicatement la prise du chargeur. Les chargeurs sont équipés d'un voyant qui passe au rouge quand on le branche à une batterie déchargée, puis au vert quand la batterie est chargée. Une fois la batterie chargée, <u>vous devez impérativement débrancher le chargeur</u> pour éviter une surcharge de la batterie pouvant l'endommager voir provoquer un incendie.

<u>La charge doit être effectuée dans un endroit dégagé, sans objet inflammable à proximité, et sous surveillance, afin de pouvoir intervenir en cas de problème</u>.

Votre skate doit être utilisé uniquement avec le chargeur fourni à cet effet. En cas de perte, ne pas utiliser un autre modèle, même similaire.

• Utilisation par temps de pluie :

Le skate électrique Switcher HP ou Curve V4 n'est pas conçu pour être utilisé par temps de pluie. Si la route est humide, votre skate peut être utilisé à vos risques et périls. En cas de panne due à l'humidité dans les circuits électroniques, la garantie ne fonctionnera pas. De plus, l'utilisation sur route humide est fortement déconseillée, car une roue pourrait glisser et provoquer la chute de l'utilisateur.

• Garantie:

Si vous rencontrez un problème avec votre skate électrique, merci de **contacter directement Evo-Spirit**, plutôt que votre revendeur.

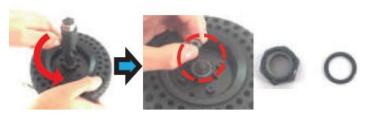
Sur notre site web (www.evo-spirit.com), vous trouverez un formulaire de demande de garantie.

Un technicien vous recontactera dans les meilleurs délais.

Conservez le carton d'origine afin de pouvoir envoyer le skate en réparation dans notre atelier.

• Changement des roues sur modèle SWITCHER HP :

- Roues motrices:



- 1. Utilisez l'outil multifonction pour dévisser les écrous et les rondelles de la roue.
- 2. Dévissez la protection du pignon.







3. Dégagez les courroies puis retirer les roues motrices



4. Insérez les roues de 83mm et réengagez les courroies adaptées à ce diamètre. Il ne reste plus qu'à remettre les rondelles et écrous

- Roues non-motrices:



1. Utilisez l'outil multifonctions pour dévisser les écrous et les rondelles

écrous.

2. Retirez les roues et insérez les roues de 83mm.Il ne reste plus qu'à remettre les rondelles et

Informations légales / Mise en garde :

Obligation d'assurance:

L'utilisation d'EDPM (Engin de Déplacement Personnel Motorisé) est soumise à l'obligation d'assurance.

Risques de blessures graves et mortelles :

L'utilisation du skate EVO-SPIRIT peut comporter des risques de blessures graves ou mortelles dues à la perte de contrôle, à une collision ou à une chute. Pour réduire ces risques, il est impératif de lire et respecter toutes les instructions et mises en garde de la notice d'utilisation du skate EVO-SPIRIT, avant la toute première utilisation.

Précautions d'utilisation :

Durant la première utilisation, utilisez le skate dans un endroit dégagé de tout obstacle, afin de prendre en main l'accélération, le freinage, le virage...

Commencez en vitesse « low » et lorsque vous êtes en confiance, débridez votre skateboard progressivement en fonction de votre niveau.

Ne pas éteindre le skate en roulant.

Avant utilisation, vérifier le système de freinage (gâchette). En cas de défaillance, n'utilisez par le skate et contactez votre revendeur pour réparation.

Règlementation:

- L'usage du skate électrique dans sa version Sport est interdit sur les voies ouvertes à la circulation. En cas d'accident, votre responsabilité pourra être engagée sur la base des articles 1382 et 1383 du Code civil.
- L'usage du skate électrique dans sa version homologuée est interdit sur les trottoirs. L'utilisation à une vitesse n'excédant pas 25 km/h est légalement autorisée sur les pistes cyclables et sur les voies ouvertes à la circulation des véhicules limités à 50 km/h en

usage citadin. Nous vous rappelons votre obligation de faire appel à une assurance pour assurer votre équipement dans le cadre de cette utilisation. Votre skateboard est livré avec un avertisseur sonore à main, un kit d'éclairage avant et arrière ainsi qu'un dispositif rétro-réfléchissant, cet ensemble est obligatoire pour demeurer en règle avec la législation fixée au 1er juillet 2020.

- Le port du casque est plus que conseillé et le port de coudières, genouillères, gants est fortement recommandé.
- L'utilisation est interdite aux personnes de moins de 14 ans.
- L'utilisation par temps de pluie est interdite.
- L'utilisation à proximité immédiate de personne, d'obstacle ou de véhicule est interdite.
- L'utilisation dans des zones à risque d'incendie ou explosion comme des stations de distribution de carburant est interdite.

Poids minimum et maximum:

Minimum: 30kg - maximum 100kg

L'utilisation à deux personnes même en respectant le poids maximum est interdite.

Vibrations et chocs:

L'usage des skates électriques peut engendrer des vibrations importantes et des chocs en fonction de la surface sur laquelle on l'utilise.

N'utilisez par votre skate trop longtemps, et en cas de gêne due aux vibrations, cessez immédiatement de l'utiliser.

Risque électrique:

Les skates électriques, notamment les chargeurs sont soumis à des tensions élevées. Il est donc strictement interdit de démonter le chargeur, ainsi que le bloc batterie.

Responsabilité:

La Société I.D.S (Innovation Distribution Services) décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme de votre skate EVO-SPIRIT aux législations applicables dans le pays en vigueur.

Lors de l'achat d'un produit EVO-SPIRIT, les utilisateurs ou les personnes qui les représentent reconnaissent avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et ne peuvent en aucun cas se retourner contre la société I.D.S en cas de blessures, de décès ou invalidité liés à l'utilisation du skate EVO-SPIRIT.

Si, après avoir pris connaissance de ces mises en garde, l'utilisateur ou les personnes qui le représentent n'adhèrent pas à tous les points détaillés, il devra retourner le matériel avant la toute première utilisation à son revendeur agréé.

<u>Identification du fabricant:</u>

Evo-Spirit est géré par la société Innovation Distribution Service (I.D.S).

Adresse du siège social :

SARL I.D.S / EVO-SPIRIT.

Port de plaisance

44380 Pornichet

France

Enregistré au RCS de Saint-Nazaire sous le numéro : 527 822 613

Directeur / gérant : Nicholls Gregory.

Pays de fabrication / Importation :

Les skates Evo-Spirit sont fabriqués partiellement en République Populaire de Chine et l'importation en Europe est faite par la société Innovation Distribution Service. La batterie des skates Evo Spirit est conçue et assemblée en France par notre partenaire spécialisé.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Fabricant:

I.D.S /Evo-Spirit Port de plaisance 44380 Pornichet



2 Colk

Déclare que, les produits :

Désignation : Skates électriques

Gamme: 2020

Reference: Switcher HP, Curve V4

Sont marqués « CE » et conformes à toutes les normes et règlementations ci-dessous :

- la règlementation sur les machines MD : directive 2006/42/CE
- la règlementation sur la compatibilité électromagnétique EMC : directive 2004/10/CE
- la règlementation sur les appareils à basse tension pour le dispositif de charge de la batterie branchée sur secteur LVD : directive 2006/95/CE
- la règlementation relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ROHS : Directive 2011/65/CE
- la règlementation relative à la mise de le marché d'équipement radioélectrique RED 2014/53/CE
- la règlementation relative au recyclage des batteries : directive 2006/66/CE
- la règlementation relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques : directive 2002/96/CE

Fait à Pornichet le : 05/12/2019 Nom et qualité du signataire :

Nicholls Gregory,

Directeur.